



Conservatoire de musique - année 2023/2024

Je joue déjà d'un instrument

Modalités d'inscriptions

Site internet : www.ville-evian.fr (Education/Conservatoire)

Pour qui ?

Musiciens ayant déjà des compétences instrumentales : élèves venant d'un autre établissement d'enseignement artistique, adultes amateurs déjà formé, autodidacte

Quelles formules ?

- **Si vous souhaitez intégrer un cursus diplômant ou un parcours de formation non diplômant :** un rendez-vous vous sera proposé pour échanger sur la motivation et la formation antérieure du musicien. Selon les profils, une évaluation aura lieu afin de proposer les cours les plus adaptés. Pensez à consulter le guide des enseignements pour orienter vos souhaits de formation.
- **Vous souhaitez faire de la musique en amateur :**

Au sein du Conservatoire, nous vous proposons quatre formules distinctes :

- Formule A : pour intégrer un des orchestres ou ensembles constitués (orchestre à cordes, orchestre à vent, big band, camerata, ensembles instrumentaux...)
- Formule B : pour jouer dans un groupe de musique de chambre ou de musiques actuelles
- Formule C : bénéficier d'un tutorat instrumental de 8h annuelles en complément d'une formule A ou B.
- Formule M.A. : bénéficier d'un cours de Formation Musicale spécifique en complément de votre participation à un groupe de Musiques Actuelles

Instrumentistes à vent ou percussionnistes d'un niveau de milieu de 2nd cycle et plus, vous pouvez rejoindre l'Harmonie d'Evian. Contact de l'association : harmonie.evian@yahoo.com

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait via le formulaire accessible par le code QR joint ou sur le site internet www.ville-evian.fr (Education/Conservatoire).

Au préalable, le responsable légal doit consulter le règlement intérieur et la grille de tarifs. Les justificatifs sont à préparer aux formats PDF ou JPEG, ne doivent pas dépasser 0,5 Mo et sont à déposer lors de l'inscription en ligne :

- copie recto-verso de la carte d'identité du responsable légal de l'enfant et payeur
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois pour les habitants d'Evian.
- Pour les bénéficiaires, la carte avantage 2023/2024 délivrée par le CCAS d'Evian

Demande à faire auprès du CCAS entre le 15 août et le 15 septembre 2023

Pièces à fournir : 1/ Justificatif de domicile 2/ Photo d'identité de chaque membre de la famille (de plus de 3 ans) avec nom et prénom au dos 3/ Dernière attestation de paiement de la CAF ou, pour les familles n'ayant pas droits à la CAF en France, avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022) + avis des prestations familiales perçues en Suisse



Accès direct à la fiche
d'inscription à partir du
16 juin

Calendrier

Les inscriptions pour l'année 2023-2024 sont ouvertes **du 16 juin au 03 septembre 2023.**